



CSDU04 - RECU LE
22 NOV. 2017

PREFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Manosque, le 16 novembre 2017

Unité Territoriale des Alpes du Sud
84, Rue des Artisans
Zone Industrielle Saint-Joseph
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 92 71 74 00 – Fax : 04 92 87 47 00
Doc : 20171030.Dde_complement_AEU
D - 0130 - 2017 - UTO4 - OS - Hau
S3IC : 64.9817
Affaire suivie par : Grégoire DUQUESNE
gregoire.duquesne@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : Installations classées – Demande en date du 16 octobre 2017 de la société CSDU 04
ISDND des Serraires sur le territoire de la commune de Valensole

Demande de pièces complémentaires sur le dossier de demande d'autorisation environnementale
unique :

Nom du pétitionnaire : M. Deo

Nature de l'évaluation environnementale : Étude d'Impact

Projet : CSDU 04

Située sur la commune de : Valensole 04

Dossier déposé auprès du préfet de département le : 16 octobre 2017

REFER : Demande du 16 octobre 2017 de la société CSDU 04

Monsieur le Directeur,

A la suite du dépôt, en date du 16 octobre 2017, de votre dossier de demande d'autorisation
environnementale unique pour exploiter une Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) sur
la commune de Valensole, je vous informe que votre demande a été examinée sur la forme (examen de la
complétude).

Il ressort que votre demande a été jugée incomplète. Vous veillerez, en conséquence, à me transmettre
les compléments suivants :

- description des caractéristiques physiques et de l'impact de l'ensemble du projet, notamment les
travaux d'excavation, traitement et valorisation des matériaux excavés (R 122-5.II-2 et 5b).
J'appelle votre attention sur le fait que cette activité relève du régime des ICPE et qu'il convient

de solliciter un volume d'activité correspondant,

- information sur la présence ou non d'Appellation d'Origine, loi montagne, biens matériels, et autres zonages (R 122-5;II-4) sur le territoire proche de l'ISDND.

Ces compléments devront m'être transmis sous un délai de un mois à compter de la réception du présent courrier.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet des Alpes de Haute-Provence,
Pour la Directrice,
Par délégation

Le chef de l'Unité Interdépartementale des Alpes du Sud

Copie à : • Préfecture 04

Enregistrement	
Établissement, affaire et attributs	Échéances : date et libellé
64.9817 CSDU 04 à Valensole	Échéance : un mois demande pièces complémentaires